



Châlo Saint Mars, le 7 avril 2021

**Objet : mobilisation contre le projet de décharge
du groupe Bouygues à Saint Hilaire**

Chers Châloin(e)s,

Nous souhaitons par ce courrier vous tenir au courant de l'évolution de la résistance au projet de **décharge à St Hilaire**. Pour rappel, le Groupe Bouygues, qui gère une partie des plus de 40 millions de mètres cubes de « terres et cailloux » qui doivent être excavés des chantiers du Grand Paris, cherche dans toute la grande couronne francilienne des lieux pour déverser la part qui lui a été confiée.

Un propriétaire de terres à St Hilaire, au lieu-dit Ardenne la Saboterie, qui est lui-même « un des leaders français du transport en vrac », a négocié d'être rémunéré par Bouygues pour le déversement d'au moins 1,5 millions de mètres cubes de « terres et cailloux » sur une surface agricole de 34 ha en propriété. Une épaisseur de dépôts allant **jusqu'à 8 mètres de haut**, un camion toutes les 10 minutes pendant 8 ans, soit environ **120 000 camions**.

Au-delà de la question de l'utilité et de la pertinence d'un certain nombre de chantiers du Grand Paris, il apparaît aujourd'hui clairement que des **intérêts avant tout financiers** ont guidé le groupe Bouygues et le propriétaire de cette parcelle pour y amasser des quantités pharaoniques de « terres et cailloux » **dont la nature réelle ne pourra être vérifiée** en amont de façon crédible, comme l'ont montré d'autres exemples franciliens.

Le site prévu pour cette décharge se situe juste au-dessus du hameau des **Boutards**, partagé entre les communes de Châlo Saint Mars et Saint Hilaire. Pour les vallées que nous partageons avec Saint Hilaire et Boutervilliers, **les risques sont réels et négligés** : inondations, glissements de terrain, atteinte à la qualité de l'eau potable (y compris pour les habitants d'Etampes), atteinte à la biodiversité, dépréciation de nos communes.

Il ne s'agit pas pour nous de repousser ce projet plus loin, chez les autres. Mais de mettre les acteurs de ce projet face à leurs **responsabilités** : la Société du Grand Paris (entreprise publique qui construit le métro du Grand Paris) qui doit veiller à l'impact de ses chantiers et de ses déchets sur les autres territoires, le Groupe Bouygues qui porte la responsabilité de la nature des matières déversées et du site choisi, et le propriétaire des parcelles d'Ardenne qui ne peut impunément laisser derrière lui des terres agricoles sacrifiées à l'appât du gain.



C'est pourquoi la commune de Châlo Saint Mars :

- a pris dès le 15 décembre 2020 une délibération exprimant ses inquiétudes sur le projet **en demandant l'organisation par le groupe Bouygues d'une réunion commune** de présentation du projet aux principaux acteurs locaux : cette délibération a abouti à la réunion publique tenue à St Hilaire le 2 février avec 36 participants dont 7 élus de Châlo ;
- a communiqué ses craintes sur ce projet à la population dans le journal communal de décembre 2020 ;
- a ré-exprimé son opposition au projet lors des conseils municipaux des 2 février et du 11 mars, et appelé à signer la pétition en ligne de l'ADSE (<https://www.adse-saintescobille.com/>) qui a dépassé les 2 000 signataires à ce jour.
- a participé à la rédaction du tract d'information et de mobilisation de l'ADSE et à son impression ;
- a rappelé les risques pour le territoire et la nécessaire mobilisation des acteurs en Communauté d'agglomération (CAESE)
- **a pris l'initiative d'une lettre commune** aux trois responsables de ce projet (Grand Paris, Bouygues et le propriétaire) signée par les maires et les adjoints des 4 communes les plus impactées.

Nous tenions à vous transmettre directement cette lettre (par les référents hameaux que nous remercions) pour que chacun sache où nous en sommes. Nous en profitons pour inviter tous les Châlois (et vos connaissances attachées à nos vallées) à se mobiliser lors de la manifestation du **dimanche 2 mai** à St Hilaire (précisions à venir sur le site de l'ADSE et de la commune).

En vous remerciant pour votre écoute et votre solidarité face à ce projet qui va à l'encontre des intérêts de nos villages mais aussi des ressources naturelles et patrimoniales de l'Île de France, et au plaisir d'échanger plus directement avec vous,

Bien cordialement
Pour le Conseil municipal

Xavier Guiomar
Maire de Châlo Saint Mars